

ŁUKASZ KAMYKOWSKI (Kraków)

## QU'EST-CE QU'ISRAËL? Examen de l'approche de Charles Journet<sup>1</sup>

Israël et l'Église — il n'est point facile de saisir leur relation réciproque à partir du donné révélé. Distincts, mais non séparés, issus du même projet de Dieu mais différemment structurés, ils se disputent le droit de représenter pour l'humanité l'appel de l'Éternel.

Un des théologiens qui, dans notre siècle, ont aperçu assez tôt l'importance théologique de la question d'Israël a été Charles Journet<sup>2</sup>. Presque dès le début de sa recherche propre en théologie, un de ses sujets préférés est le problème du sens de la notion de „Royaume de Dieu” et de son rapport aux réalités temporelles<sup>3</sup>. Un approfondissement théologique de ce problème n'a pas pu se passer de l'étude du thème „Israël”. Dans l'article *Les destinées du Royaume de Dieu*<sup>4</sup> datant de 1935, la problématique des destinées d'Israël en relation avec celles de l'Église est déjà expressément abordé surtout dans une perspective eschatologique.

Le problème du sens des destinées actuelles du peuple juif, touché légèrement dans cet article, devient le sujet principal d'une monographie à part, quelques années plus tard. Les *Destinées d'Israël*, achevées en au-

---

<sup>1</sup> Le texte qui suit est une version française d'une partie essentielle du chapitre VI de l'étude: Ł. Kamykowski, *Izrael i Kościół według Charlesa Journeta*, Kraków 1993.

<sup>2</sup> Charles Journet (26.01.1891 Meyrin /Genève/ — 15.04.1975 Fribourg en Suisse), ordonné prêtre à Fribourg le 15.07.1917, professeur de théologie dogmatique au Grand Séminaire de Fribourg 1924—1970, fondateur (avec l'abbé F. Charrière) en 1926 et directeur jusqu'à sa mort de la revue théologique „Nova et Vetera”; membre de la Commission théologique préparatoire au Concile Vatican II (1960), cardinal depuis 1965, il a participé activement à la 4<sup>ème</sup> session du Concile. Cf. P.-M. Emonet, *Le Cardinal Charles Journet. Portrait intérieur*, Chambray 1983, p. 171—173.

<sup>3</sup> Cf. Ch. Journet, *L'union des Églises et le christianisme pratique*, Paris 1927, p. 129—172.

<sup>4</sup> Ch. Journet, *Les destinées du royaume de Dieu*, „Nova et Vetera” 10(1935) 68—111; 198—231.

tomne 1943 parues en 1945<sup>5</sup>, ont été conçues d'abord pour protester contre la plus brutale persécution des Juifs qui, au temps de la rédaction du livre, a dégénérée dans l'exécution du projet d'extermination totale du peuple élu. Ces événements ont sans doute accéléré la naissance du livre<sup>6</sup>, mais, comme l'auteur l'avoue lui-même, cette étude est le fruit d'une réflexion théologique, mûrie pendant des années, où „les destinées d'Israël apparaissaient étroitement et éternellement enlacées aux destinées de l'Eglise”, comme dans „une sorte de symétrie” avec celles-ci<sup>7</sup>. Après la défaite de l'hitlérisme, après la cessation de l'extermination des Juifs, après la fondation de l'Etat d'Israël, l'intérêt de Journet pour la théologie d'Israël n'a pas cessé; le chapitre de plus que cent pages consacré à l'économie de la loi mosaïque dans le troisième volume de son oeuvre principale sur l'Eglise<sup>8</sup> en est la preuve majeure; en témoignent aussi d'autres contributions disséminées dans toute sa production théologique<sup>9</sup>.

S'il est vrai que depuis les *Destinées d'Israël* (1945), et même depuis le dernier volume de *L'Eglise du Verbe incarné* (1969) on a écrit beaucoup sur Israël, jusqu'au point qu'il dépasse nos possibilités d'en rendre compte, même approximativement, ici, il n'y a pas beaucoup d'études qui cherchent à faire une synthèse théologique à son propos<sup>10</sup>.

<sup>5</sup> Ch. Journet, *Destinées d'Israël. A propos du 'Salut par les Juifs'*, Paris 1945.

<sup>6</sup> L'occasion en est donnée aussi par le 25ème anniversaire (en 1942) de la mort de Léon Bloy et le 50ème de la publication de son livre controversé *Le Salut par les Juifs* — cf. *Destinées d'Israël*, p. 9—10.

<sup>7</sup> *Destinées d'Israël*, p. 12—13.

<sup>8</sup> Il s'agit du chapitre: *L'économie de la Loi mosaïque*, dans: Ch. Journet, *L'Eglise du Verbe incarné. III. Essai de théologie de l'histoire du salut*, Paris 1969, p. 412—505 avec l'annexe *Excursus III*, ibidem, p. 505—518.

<sup>9</sup> On peut citer ici: Ch. Journet, *Antisémitisme*, „Nova et Vetera” 16(1941) 225—231 = Ch. Journet, *Exigences chrétiennes en politique*, Paris 1945, p. 155—164; Ch. Journet, *Chrétiens et Juifs*, „Nova et Vetera” 24(1949) 238—245; Ch. Journet, *L'Eglise du Verbe incarné, II: Sa structure interne et son unité catholique*, Paris 1951, p. 708—816; Ch. Journet, *L'Eglise du Verbe incarné. Essai de théologie spéculative, I: La hiérarchie apostolique*, Paris 1955, p. 291—302; Ch. Journet, *Théologie de l'Eglise*, Paris 1960, p. 340—341, Ch. Journet, *La dialectique paulinienne des Juifs et des Gentils*, „Nova et Vetera” 36(1961) 107—129; Ch. Journet, *L'Etat israélien et les destinées d'Israël*, „Nova et Vetera” 41(1966) 309—315, et de *L'Eglise du Verbe incarné, III* encore les p. 658—667. Il y en aussi, dans „Nova et Vetera”, quelques-unes de ses critiques de publications concernant la problématique.

<sup>10</sup> En 1960 encore, D. Judant, qui entreprend une étude de ce type, témoigne: „A notre connaissance, les ouvrages d'ensemble sur ce sujet manquent totalement, exception faite du livre de Mgr Journet: *Destinées d'Israël*, Editions Egloff, Paris 1945...” — D. Judant, *Les deux Israël. Essai sur le mystère du salut d'Israël selon l'économie des deux Testaments*, Paris 1960, p. 247. Il faut encore

Les penseurs chrétiens sont d'accord pour voir un mystère au sens propre dans l'existence même et dans les destinées d'Israël<sup>11</sup> et pour affirmer qu'il faut aborder ce mystère à partir de la vocation d'Israël<sup>12</sup>. Il y a cependant une divergence dans l'accentuation des différents aspects de cette vocation: tandis qu'une Denise Judant va accentuer la liberté absolue de Dieu dans l'Alliance avec son peuple<sup>13</sup>, un Franz Mussner souligne le caractère irrévocable de l'élection<sup>14</sup>. Cette divergence relève des positions différentes sur l'état présent d'Israël et celles-ci dépendent à leur tour de la manière de concevoir la nature même de l'être de ce peuple: les dons divins de l'élection et de l'Alliance sont-ils accordés à une nation préexistante ou bien sont-ils eux-mêmes créateurs de la réalité tout-à-fait unique de ce peuple? La première façon d'envisager le rapport entre le don de l'élection et Israël prévaut chez les auteurs chrétiens. Journet semble la suivre lui aussi.

La dédicace même des *Destinées d'Israël* nous avertit que c'est „pour manifester aux yeux chrétiens l'exigence du mystère de l'Eglise” que l'Auteur entreprend de scruter „les vicissitudes du mystère de la Synagogue”<sup>15</sup>, c'est-à-dire que son cadre général est celui de l'ecclésiologie. Israël ne peut être compris en profondeur qu'à partir du mystère de l'Eglise<sup>16</sup>, mais, en même temps, la dépendance des destinées spirituelles et même temporelles d'Israël à l'égard du drame de la rédemption du monde élargit les vues de Journet sur l'Eglise-Royaume, qui en est le fruit. L'Eglise, c'est, bien sûr, le Corps mystique du Christ-Rédempteur, le seul Messie, „mais le Christ naît d'une Vierge qui est comme une corolle sur la tige de Jessé, sortie de la racine des patriarches”; et cela

---

citer: du même auteur, *Jalons pour une théologie chrétienne d'Israël*, Paris 1975; C. Thoma, *Christliche Theologie des Judentums*, Aschaffenburg 1978, F. Mussner, *Traktat über die Juden*, München 1979 trad. fr. (de R. Givord): *Traité sur les Juifs*, Paris 1981; *L'unique Israël de Dieu. Approches chrétiennes du Mystère d'Israël* (réd. J.-M. Garrigues), Limoges 1987.

<sup>11</sup> Cf. D. Judant, *Les deux Israël. Essai sur le mystère du salut d'Israël selon l'économie des deux Testaments*, Paris 1960, p. 232 (dans l'annexe: *Définition du mystère selon le Dictionnaire de Théologie Catholique*, p. 231—232); J. Bonsirven, *Le mystère d'Israël*, dans: *Israël et la foi chrétienne*, Fribourg 1942, p. 146—147.

<sup>12</sup> Cf. L. Richard, *Israël et le Christ*, dans: *Israël et la foi chrétienne*, Fribourg 1942, p. 118; M. Sales, *Le corps de l'Eglise. Etudes sur l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique*, Paris 1989, p. 28. Cf. aussi ibidem: *Chapitre I, Annexe B: Le sens historique du peuple juif avant et après le Christ dans la pensée du P. Gaston Fessard*, p. 115—117.

<sup>13</sup> Cf. D. Judant, *Jalons pour une théologie chrétienne d'Israël*, Paris 1975, p. 40—41.

<sup>14</sup> Cf. F. Mussner, *Traité sur les Juifs* (trad. R. Givord), Paris 1981, p. 20.

<sup>15</sup> Cf. Ch. Journet, *Destinées d'Israël*, p. 7.

<sup>16</sup> Cf. *Destinées d'Israël*, p. 447 (article: *Eglise*).

nous oblige à reconnaître „qu'un peuple, un groupe ethnique a été choisi de préférence à tant d'autres, plus forts, plus riches, plus cultivés, pour être lié, par une étrange et unique fortune, à l'espérance messianique” et donc à l'oeuvre de la Rédemption<sup>17</sup>. La vocation d'Israël est donc représentée comme „une fortune” exceptionnelle d'un peuple, d'un „groupe ethnique” déjà existant. Une première lecture de *Lumen gentium* peut donner l'impression que le Concile Vatican II s'oriente aussi vers une telle approche<sup>18</sup>.

Récemment, J.-M. Garrigues a proposé une autre approche qu'il nous semble instructif de présenter ici rapidement, afin de faire mieux ressortir les valeurs et les inconvénients de ceux deux manières d'aborder la question.

„Pour rassembler de nouveau tous les hommes dans l'unité Dieu ne choisit pas une 'nation' préexistante, Il crée son Peuple” — affirme résolument Garrigues<sup>19</sup>. „Certes Dieu serait injuste — répond-il aux prétentions des nationalismes païens (voire du nazisme) — s'il avait choisi une 'nation' en tant que telle de préférence aux autres. Mais une telle idée n'est qu'un énorme contre-sens sur la véritable signification biblique de l'Élection du peuple de Dieu. Israël n'est pas une 'nation' choisie en tant que 'nation' mais le Peuple de l'Élection. [...] La Bible dit que Dieu l'a créé pour bien montrer que l'Élection n'est que le prolongement rédempteur de l'acte créateur d'où est sorti le genre humain”<sup>20</sup>. Pour créer son Peuple Dieu choisit „un homme, Abram, qu'il tire hors de sa 'nation' d'origine en lui faisant quitter 'son pays et sa parenté' (Gn 12,1 et déjà Gn 11,31—32), puis il change son nom en celui d'Abraham qui signifie: 'père d'une multitude de nations'(Gn 17,5). Par son origine ethnique le Peuple de Dieu issu d'Abraham est moins qu'une 'nation' ”<sup>21</sup>. „L'Élection

<sup>17</sup> *Destinées d'Israël*, p. 20—21.

<sup>18</sup> „Plebem igitur israeliticam [Deus] Sibi in populum elegit, quocum foedus instituit et quem gradatim instruxit, Sese atque propositum voluntatis suae in eius historia manifestando eumque Sibi sanctificando” — *Lumen gentium* 9. C'est nous qui avons souligné aussi pour mettre en évidence le mot *plebs* (et non pas *natio*) utilisé pour désigner ceux Dieu a choisi de se constituer en *populum*. Cf. dans ce contexte la phrase précédente: „Placuit tamen Deo homines non singulatim [...] sanctificare et salvare, sed eos in populum constituere...”. Les textes cités ne nous semblent pas exclure l'approche de Garrigues dont nous allons parler.

<sup>19</sup> J.-M. Garrigues, *Chapitre I. Un seul Peuple du Dieu Unique: Israël*, dans: *L'unique Israël de Dieu. Approches chrétiennes du Mystère d'Israël* (ed. J.-M. Garrigues), Limoges 1987, p. 30.

<sup>20</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 31. Garrigues se réfère à Is 43,15; 44,7; Dt 32,6; Is 44,1—2.

<sup>21</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 31. Pour confirmer sa thèse, Garrigues évoque ensuite Dt 26,4 („Mon père était un araméen errant”) et le nom même d'Hébreux

est en fait une constante initiative de la bénédiction divine. Elle est renouvelée à chacun des patriarches et adressée à travers Moïse à tout le Peuple (Ex 6,7)" <sup>22</sup>. Ainsi, Garrigues est amenée à constater que „la seule identité d'Israël est d'être 'le peuple qui porte le Nom du Seigneur' (Dt 28,10)" <sup>23</sup>. En effet il ne se distingue pas des 'nations' comme une 'nation' se distingue d'une autre, par la race, la langue, le territoire ou la culture, mais uniquement par le fait que 'Dieu marche avec lui' (Ex 33,16; Lv 26,12)" <sup>24</sup>. Nous avons souligné, dans les textes cités de Garrigues, les mots „la seule" et „uniquement" pour mettre évidence l'accent caractéristique de tout le chapitre premier de *L'unique Israël de Dieu*: l'exclusivisme avec lequel l'Auteur fait découler toute l'identité d'Israël de l'ordre de la grâce <sup>25</sup>.

Tandis qu'on pourrait appeler l'approche traditionnelle du mystère d'Israël „rétrospective" dans le sens qu'elle part de la considération du Royaume de Dieu établi par le Christ ou même de son état eschatologique pour réfléchir ensuite sur ce que, par rapport à cet état d'accomplissement, étaient les époques précédentes de l'histoire du salut, notamment celle de l'Ancien Testament <sup>26</sup>, l'approche proposée par Garrigues serait plutôt „prospective", en ce sens qu'il se met au début de l'exécution du plan divin et suit ses étapes l'une après l'autre pour autant qu'elles résultent de la présentation biblique: à l'alliance adamique rompue (qui

---

qui „signifie étymologiquement 'gens de passage', c'est-à-dire le contraire d'une 'nation'". En s'appuyant sur Ez 16,3 („Ton père était amorite et ta mère hittite"), qui ne se réfère pourtant réellement qu'à l'origine de la ville de Jérusalem, Garrigues va plus loin encore et affirme que l'origine humaine d'Israël est racialement mélangée „c'est-à-dire à la fois sémite et indo-européenne en termes ethniques". „Dieu se penche sur Abram alors qu'il n'était rien" — conclut-il, en évoquant encore Dt 32,10; Ez 16,4—6 — cf. *L'unique Israël de Dieu*, p. 32.

<sup>22</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 35; cf. p. 35—37 avec une démonstration biblique de cette thèse.

<sup>23</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 34; cf. p. 34—35.

<sup>24</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 35, 37.

<sup>25</sup> Garrigues est inflexible sur ce point: „Tout ce qui vient d'être dit montre à quel point les chrétiens se fourvoient quand, malgré les Ecritures, ils cherchent l'identité d'Israël dans l'ordre de la nature selon les particularités ethniques d'une 'nation', et non pas dans l'ordre de la grâce, dans le mystère d'une Election sacerdotale qui porte la promesse de la réunification du genre humain dans l'Alliance avec son Créatur" — p. 38 (les soulignements viennent de nous); cf. p. 38—39 où l'Auteur combat la thèse selon laquelle l'Ancien Testament ne serait qu'une 'praeparatio evangelica' de la 'nation hébraïque'.

<sup>26</sup> „Credentes autem in Christum [Pater] convocare statuit in sancta Ecclesia, quae iam ab origine mundi praefigurata, in historia populi Israel ac foedere antiquo mirabiliter praeparata, in novissimis temporibus constituta, effuso Spiritu est manifestata, et in fine saeculorum gloriose consummabitur" — *Lumen gentium* 2.

n'est pas „substantiellement abolie en tant que bénédiction du couple dans sa fécondité”<sup>27</sup>), suit l'alliance noachique qui est celle des Nations. „Cette économie nécessairement plurielle des nations ne dépend plus immédiatement de Dieu dans son unicité, mais est confiée par lui à la diversité des esprits angéliques de la ‘création invisible’ ”<sup>28</sup>. Mais „s'il y a une multitude de ‘nations’ (*goïm*), selon la multiplicité des ‘puissances et des dominations’ angéliques, il ne peut y avoir dans la Révélation biblique qu'un seul Peuple consacré au Dieu unique”<sup>29</sup>. Ce peuple unique c'est bien Israël. Il va connaître une convocation, une assemblée, une „église” (*kahal-ekklêsia*) nouvelle, messianique dans le Christ ressuscité. Ainsi, Garrigues peut dire: „En stricte fidélité terminologique au Nouveau Testament, la solennelle protestation anti-nazie de Pie XI, pourrait s'expliciter ainsi: ‘Nous (chrétiens), nous sommes incorporés au Peuple d'Israël en tant que membres du Messie promis aux juifs’ ”<sup>30</sup>. Israël est, dans cette perspective, le concept fondamental; l'Eglise du Christ n'est qu'une „ekklêsia” (c'est-à-dire une assemblée) d'Israël élargi aux élus des ‘nations’, mais il peut exister une autre église („ekklêsia”) du même Israël qui demeure en dehors de celle-là... On voit qu'une telle approche facilite une compréhension de la Synagogue et qu'elle serait commode si on voulait souligner la continuité de l'économie divine. Permet-elle d'exprimer suffisamment la nouveauté de l'oeuvre du Christ, — aspect que l'approche traditionnelle peut aisément mettre en valeur? Mais, d'autre part, est-ce que ce modèle traditionnel permet de comprendre adéquatement ce peuple particulier d'Israël et son rapport avec l'Eglise du Christ, universelle par sa nature et rayonnant sur tous les peuples de toutes les époques? Notre examen de l'approche de Journet pourrait nous fournir une information utile sur cette question.

La pensée de Journet sur le rapport entre Israël et l'Eglise va mûrir pour donner son développement final dans les pages du troisième volume de *L'Eglise du Verbe incarné*. Lorsqu'on compare les idées du chapitre *L'économie de la Loi mosaïque* de ce volume avec celles des *Destinées d'Israël*, on constate qu'on passe à l'approfondissement du mystère du Royaume de Dieu sur la terre vu dans la perspective du modèle traditionnel. Si le peuple concret, avec son histoire et sa tragédie actuelle, dont on cherche à expliquer théologiquement la nature, est l'objet premier des *Destinées d'Israël*, par contre l'aspect phénoménal, et même la nature

<sup>27</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 27.

<sup>28</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 27—28.

<sup>29</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 37.

<sup>30</sup> *L'unique Israël de Dieu*, p. 17.

d'Israël comme tel, passe à l'arrière-plan dans *L'Eglise du Verbe incarné, III*, pour donner la première place à l'Eglise en préparation. Mais c'est ce dernier cadre qui permet à Journet de présenter aussi, en toute liberté, ses propres vues sur Israël aussi, occultées auparavant par l'attachement aux faits et aux opinions concernant le côté historique et phénoménologique du problème, où Journet dépend (parfois presque totalement) des sources qu'il commente <sup>31</sup>.

Dans notre présentation de l'approche de Journet de la question de la vocation et de la nature même d'Israël, nous serons donc guidés surtout par *L'Eglise du Verbe incarné, III*, sans négliger cependant les apports, riches et importants, des *Destinées d'Israël*.

L'approche de Journet exige d'affronter le problème de l'économie de la loi mosaïque avant d'aborder celui de la constitution d'Israël et de sa vocation, puisque, dans sa perspective, ce dernier problème dérive du premier.

### *L'économie de la loi mosaïque*

L'économie de la loi mosaïque apparaît dans une seconde étape, celle de l'ère du Christ attendu. Par opposition à l'économie précédente (celle de la loi de nature), elle n'est proposée qu'au seul peuple descendant d'Abraham. Tandis que, pour tous les autres peuples, les dispositions générales de l'économie précédente restent encore en vigueur, le peuple d'Israël va suivre, depuis l'alliance du Sinaï, un chemin particulier où Dieu s'engage à le protéger d'une manière spéciale et à se révéler davantage à lui.

Pourquoi un tel traitement exceptionnel de ce peuple?

Dans l'optique de Journet, il faut distinguer ici deux questions. La première est de savoir pourquoi il convenait à Dieu de choisir un peuple parmi tous les autres comme destinataire d'une économie particulière du salut. Sans y réfléchir beaucoup, Journet regarde donc spontanément Israël comme un peuple parmi d'autres peuples, un peuple très particulier, mais déjà existant <sup>32</sup>. D'où vient naturellement la seconde question:

---

<sup>31</sup> En ce qui concerne l'histoire juive et l'exégèse, son auteur préféré est M.-J. Lagrange. En phénoménologie et en philosophie, c'est bien J. Maritain qui le guide. Dans *L'Eglise du Verbe incarné III*, Journet c'est libéré complètement des cadres de Bloy qui ont influencé le développement de sa pensée dans les *Destinées d'Israël*.

<sup>32</sup> Dans la tâche de décrire le phénomène d'Israël, il suit, rappelons-le, J. Maritain, qui, dans *L'impossible antisémitisme* (dans: J. Maritain, *Questions de conscience*, Paris 1938, p. 51—93), regarde Israël à l'état présent et est amené

pourquoi Dieu a-t-il préféré, pour son dessein particulier, Israël à un autre peuple, Abraham, Isaac et Jacob à la souche d'une autre nation?

Cette dernière question reste, selon Journet, sans réponse. C'est le divin Amour qui s'est épris d'Israël pour le traiter comme on traite une fiancée, et le pourquoi en reste le secret, impénétrable et adorable, du divin Fiancé; ici, on ne peut que risquer des conjectures <sup>33</sup>.

La première question, par contre, peut être davantage pénétrée par la raison illuminée par la foi, et Journet essaie de discerner une voie de solution.

Dieu, le Maître de l'histoire — dit-il — dispose le passé en vue de l'avenir <sup>34</sup>. Or, la logique de toute l'histoire sainte de cette ère est de rassembler l'humanité, en tant que rachetée, par l'attente du Christ <sup>35</sup>. L'Eglise du Christ attendu, c'est précisément ce rassemblement autour du Christ à venir, sous les motions de la grâce.

Sous le régime de la loi de nature, les motions de la grâce se dissimulaient, en quelque sorte, sous les poussées les meilleures de l'instinct naturel; elles restaient, pour la plupart, presque impossibles à apercevoir dans leur éclat extérieur, bien qu'elles fussent capables de mener les âmes à la sainteté.

Les premières ébauches de l'Eglise du Christ restaient très peu visibles, très secrètes, très implicites <sup>36</sup>. La nouvelle économie, en prenant occasion de l'infidélité des nations devenues idolâtres, vise à rendre l'Eglise plus visible, plus compacte, et à concentrer l'attention de l'humanité sur le lieu et le temps uniques de l'Incarnation rédemptrice du Verbe. C'est avec les termes de „séparer” pour „préparer” que Journet exprime le plus souvent la raison de l'élection d'Israël qui fait la base de l'économie de la loi mosaïque. Celle-ci peut donc être définie comme nouvelle étape de la préparation de l'Eglise en vue de rendre plus „exprès” ce qui n'était qu'implicite sous le régime de la loi de nature; Dieu discerne, détache, sépare — tous ces mots sont employés par Journet dans des contextes semblables — le peuple juif pour concentrer, inten-

---

a constater que le mot „peuple” lui convient plus qu'aucune autre dénomination: „nation”, „race”, „maison”, mais qu'il faut le prendre dans un sens particulier, analogique — cf. *Destinées d'Israël*, p. 148—150 (avec les notes). Journet se réfère aux *Questions de conscience*, p. 55—57.

<sup>33</sup> Cf. *Destinées d'Israël*, p. 140, 402—403. On voit que, dans l'optique de Garrigues, la question se poserait autrement: le choix comporte aussi la création du choisi; le pourquoi dont nous parlons maintenant est, par ce fait, caché, presque indiscernable.

<sup>34</sup> Cf. *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 439.

<sup>35</sup> Cf. *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 48, 439.

<sup>36</sup> Cf. *Destinées d'Israël*, p. 32, 43.



sifier sur lui „ses attentions”, pour le préparer, le mettre en état de reconnaître le Messie et préparer ainsi, en lui, l'avènement d'un régime définitif du salut, l'accomplissement des promesses faites à toute l'humanité rachetée.

Dans ce nouvel état de choses, l'Eglise encore dispersée et cachée chez les Gentils dans les rares coeurs fidèles aux appels de la grâce, se resserre, se noue, se centre et obtient un noyau plus visible, mieux formé et particulièrement soigné par Dieu, qui se lie avec son peuple privilégié par le régime des alliances et de la Loi explicitement donnée à Moïse et expliquée aux prophètes.

Il existe alors, dans cette économie, une inégalité des rôles, que Journet n'essaie point de minimiser. Ce tout petit peuple d'Israël (Journet n'omet aucune occasion de souligner la „petitesse” de la nation juive dans l'ordre naturel) est vraiment doté par Dieu d'une manière exceptionnelle: „formé dans la captivité, tiré de là par une merveilleuse providence, consacré au Sinaï par la remise de la Loi, éprouvé par la longue traversée du désert, réuni enfin dans la Terre promise”<sup>37</sup>, il bénéficie de privilèges qu'on ne saurait surestimer. Mais, en les regardant en fonction de toute une économie divine qui fait partie du dessein universel du salut, Journet fait remarquer tout de suite leur double caractéristique.

Le fait qu'une „portion réduite de l'humanité”<sup>38</sup> est choisi pour avoir un régime privilégié, où les traits fondamentaux de l'Eglise se laissent mieux apercevoir, ne concerne pas en premier lieu le salut propre de cette portion, puisque le salut est proposé également à toutes les nations. Israël est élu non pas simplement pour être surnaturellement sauvé — précise Journet — „mais pour être en quelque mesure surnaturellement sauveur des autres peuples”, pour être, „par une sorte d'anticipation, corédempteur du reste des hommes”<sup>39</sup>. Si les lumières de la révélation divine „se feront pressantes, manifestes et ne devront plus subir d'éclipse”<sup>40</sup>, pour le seul peuple juif; si Dieu l'engage, lui seul, comme peuple sur une voie qui conduit visiblement, de façon discernable, au Sauveur, c'est pour charger ce peuple davantage favorisé d'une responsabilité toute particulière de correspondre au geste rédempteur du Messie attendu et pour confier à Israël, s'il ne s'en montre pas indigne, la mission de répandre le fruit de la Rédemption, la nouvelle et définitive économie de la loi de la liberté et de l'amour, à toutes les nations.

Ici, nous touchons à une seconde caractéristique de l'économie de la loi mosaïque et de l'élection d'Israël. Cette économie tout entière n'a pas

<sup>37</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 421.

<sup>38</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 412.

<sup>39</sup> *Destinées d'Israël*, p. 32.

<sup>40</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 421.

sa fin en elle-même, ni non plus d'ailleurs le statut privilégié du peuple d'Israël qui en est l'élément distinctif. L'une et l'autre sont orientés vers un accomplissement qui les dépasse. Le régime de la loi mosaïque, tout supérieur qu'il soit au régime précédent, lui non plus ne va pas se montrer capable, par lui-même, de sauver l'humanité. Bien au contraire, il est, jusque dans sa nature, un régime provisoire, suspendu en quelque sorte au régime de la loi nouvelle d'où lui vient toute sa signification et devant lequel il est destiné, un jour, à s'effacer. Le rôle d'Israël dans l'économie de la loi mosaïque, c'est essentiellement le rôle de dépositaire privilégié des dons de la Révélation et du Salut que Dieu fera mûrir au sein de son peuple élu, mais pour qu'ils aboutissent à l'avènement du régime définitif qui va remplacer entièrement les deux régimes précédents. Le Salut et la Révélation n'atteindront leur plénitude qu'avec la venue du Sauveur et avec sa Rédemption sanglante, et dans son Royaume universel, qui embrassera tant les nations qu'Israël lui-même.

Et ce qui devient, sous le régime de la loi mosaïque, plus discernable et, en quelque sorte, plus „officiel”, c'est bien cette orientation de l'Eglise du Christ attendu vers sa Tête, dont elle dépend et par laquelle toute son existence se justifie, y compris, bien sûr, aussi le caractère corédempteur de l'existence d'Israël <sup>41</sup>.

Sans sortir de l'optique de Journet, on peut affirmer que l'accomplissement du caractère rédempteur de la fidélité d'Israël à l'Alliance (à la loi mosaïque — dirait plutôt Journet) s'effectue dans la personne du Christ, Fils d'Abraham, Fils de David et, ensuite, par le caractère crucifié de son royaume sur terre, tandis que les privilèges particuliers d'Israël se dissolvent dans la royauté du peuple entier de l'Alliance nouvelle. Et ce passage devient, pour l'Eglise, une libération des conditions qui commençaient, inéluctablement, à gêner son développement ultérieur; c'est un pas nécessaire, comme un enfantement sans lequel le fœtus, jusqu'ici merveilleusement protégé dans le sein maternel, serait condamné à mourir <sup>42</sup>.

Journet est très sensible à l'aspect messianique d'Israël, il souligne constamment la „nostalgie juive” dans sa description de l'„âme” de ce peuple. S'il discerne trois dimensions du „miracle juif”: la foi en Dieu unique, l'attente de son Royaume et la persistance du peuple, la première

---

<sup>41</sup> Pour l'analyse de l'essence de l'économie de la loi mosaïque — cf. *Destinées d'Israël*, p. 32—33, 41—43; *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 350—351, 356, 412, 415, 421, 441, 491.

<sup>42</sup> Je n'ai pas trouvé cette dernière comparaison chez Journet; mais elle s'impose quand on voit comment Journet décrit le changement d'état advenu, pour l'Eglise, avec l'Incarnation et la Pentecôte.

dimension reste à l'ombre des deux suivantes, ou mieux: elle est présentée comme exceptionnelle surtout parce qu'elle est vivifiée par le feu de l'attente messianique; et la troisième semble s'expliquer entièrement, elle aussi, par la deuxième: Israël persiste, parce qu'il attend. On comprend qu'une telle description cadre bien avec la conception du rôle essentiel de l'économie de la loi mosaïque: préparer la venue du Messie et de l'économie définitive. C'est déjà „l'âge du Christ”; du Christ attendu. Journet a mis presque tout son „âge” spécifique avant sa venue. L'essentiel de l'oeuvre du Fils c'est, selon Journet, l'Incarnation (rédemptrice, bien sûr) du Verbe. L'essentiel de l'économie qui le précède c'est d'amorcer le mouvement d'incarnation. La concentration, la concrétisation des condescendances divines s'accroît avec le temps; elle se concentre de plus en plus: en Israël, en Juda, dans le reste fidèle du peuple. L'état originel compte moins que l'état final: il n'importe pas tellement de savoir comment Israël a été conçu, s'il a été choisi parmi les nations ou créé du néant; ce qui importe vraiment à Journet, c'est qu'Israël concrétise de plus, qu'il rend explicite dans l'humanité l'attente du Dieu qui vient pour sauver la terre, pour inaugurer parmi nous son Royaume éternel.

Par conséquent, Israël apparaît moins comme travaillé, formé et transformé lui-même par l'Alliance avec Dieu que comme investi des dons qu'il recueille et conserve pour le bien futur des autres (aussi bien que de soi-même). Les biens qu'il est appelé à transmettre de génération en génération semblent compter plus que lui-même: c'est en eux que se trouve le gage de la Rédemption qui va se communiquer à tous.

Ces biens, ce sont surtout les dons de la vérité prophétique et des signes sacramentels, prophétiques eux aussi: ils sont orientés vers la sacramentalité définitive du Verbe fait chair. Les biens d'Israël sont merveilleux, divins, adorables, mais fonctionnellement: en tant que promesses, préfigurations du plus grand, du plus vrai et plus beau, de l'absolu, et donc aussi de l'universel.

Ce qui est, en Israël, du traditionnel, de la fidélité au passé, au reçu, est vu, dans cette perspective, moins comme la garantie de la transmission fidèle du don reçu que comme un danger de couper les ouvertures vers l'avenir et vers l'accomplissement.

Ce qui est du particulier en Israël est vu comme destiné à se résoudre dans un „particularisme universel” — si l'on peut dire — de l'Eglise du Verbe incarné en acte achevé: dans la visibilité propre et spécifique de l'Eglise universelle qui ne dépend (ou qui dépend de moins en moins) des caractéristiques naturelles de ceux qui la composent, mais de l'unicité du Rédempteur et de l'oeuvre de la Rédemption: du mystère de la Croix d'abord et de la gloire de la Résurrection ensuite.

Mais Israël comme tel a-t-il des caractéristiques propres qui sont naturelles, qui ne relèvent que de l'ordre de la „cité de l'homme”? N'est-il pas façonné tout entier par la Parole de Dieu, par les commandements de la loi mosaïque qui vient d'en haut? La question de la nature d'Israël revient à nouveau d'une autre façon.

### *La nature d'Israël*

Il peut sembler qu'après tout ce qui a été dit de l'Eglise sous la loi mosaïque, après la définition que Journet en a donné, il n'y ait plus de difficulté pour définir Israël. Ne suffit-il pas de transposer les termes de cette définition pour obtenir ce qu'est Israël par rapport à l'Eglise?

En effet, Journet lui-même le fait. „Israël est — écrit-il dans *L'Eglise du Verbe incarné, III* — la communauté ethnique et politique dans laquelle l'Eglise commence une vie nouvelle et plus intense [...]; bref: qui, sur le plan temporel, la protège et lui assure les conditions de son existence immédiate”<sup>43</sup>; ou encore: „Israël est le peuple temporel porteur du salut messianique, c'est-à-dire de l'Eglise au stade de préparation”<sup>44</sup>.

La définition, prise d'une façon „statique”, rapportée seulement à l'étape de l'Ancienne Alliance, peut sembler claire et suffisante; mais si l'on tient compte de tout ce que Journet dit de la dynamique des desseins divins et qui se manifeste dans les expressions „commence”, „stade de préparation” des citations, cette définition pose des questions sur l'application de ce concept à Israël aux diverses phases de ses destinées. Les deux définitions citées viennent, en effet, de *L'économie de la Loi mosaïque*, une étude théologiquement plus mûre, mais qui vise principalement „l'âge du Christ attendu”. On peut percevoir, précisément sur le point d'identifier théologiquement Israël, une tension entre les formulations des *Destinées d'Israël* (qui présentent théologiquement tout le déroulement de l'histoire du peuple élu) et celles de *L'Eglise du Verbe incarné, III*. Tandis que le chapitre sur l'Israël de l'attente des *Destinées d'Israël* commence sous le signe de l'affirmation de saint Augustin: „Ce n'est pas tel ou tel d'entre eux, c'est leur nation tout entière, elle-même, et tout leur royaume qui a été prophète du Christ et du royaume chrétien”<sup>45</sup>; dans *L'économie de la Loi mosaïque*, on lit: „La descendance d'Abraham dès lors [c'est-à-dire dès la Promesse faite par Dieu, à laquelle fait allusion saint Paul, Ga 3,16—17] est double: il y a, d'une part, le peuple issu d'Abraham, qui est béni *lui-même*, non pour lui-même mais

<sup>43</sup> *L'Eglise du Verbe incarné, III*, p. 441.

<sup>44</sup> *L'Eglise du Verbe incarné, III*, p. 493—494.

<sup>45</sup> *Destinées d'Israël*, p. 31 avec une citation de *Contra Faustum XIII, 4*.

pour le Christ qui sortira de lui; et il y a, d'autre part, le Christ et ce qui prépare directement son avènement, à savoir *l'Eglise du Christ avant le Christ*"<sup>46</sup>. Or, le commentaire que Journet fait des paroles de saint Augustin dans les *Destinées d'Israël* ne trahit pas la conscience de cette double descendance qui, comme Journet nous l'explique dans la suite, „affleure et se précise chez les prophètes qui, à chaque époque, distinguent, au sein même du peuple d'Israël, un reste qui sera sauvé et dont naîtra le Messie”<sup>47</sup>. Dans les *Destinées d'Israël*, on nous dit tout simplement qu'Israël comme tel a été „choisi pour annoncer et pour préfigurer à la fois le mystère de la rédemption du monde par le Christ et le mystère de l'avènement de l'Eglise qui est le Corps du Christ, le royaume messianique, le royaume des cieux pérégrinant sur la terre”<sup>48</sup>. On y voit qu'à l'époque, l'idée de l'„Eglise du Christ avant le Christ” ne se présente pas encore clairement à l'esprit de Journet; tout au moins, il ne parle pas, alors, ce langage. D'ailleurs, son propos, dans le contexte, est un peu différent: il discute sur le lien entre le peuple de l'Ancienne Alliance et le mystère de la Rédemption<sup>49</sup>. Il reste que ce texte accentue une vocation surnaturelle du peuple comme tel, le rôle préfigurateur de l'Eglise en acte achevé qui appartient à l'unique réalité qu'est Israël.

La divergence des deux approches fait apparaître la difficulté d'exprimer adéquatement le mystère de l'unité et de la dualité dans la constitution même d'Israël. A l'époque de la rédaction de *L'économie de la Loi mosaïque*, Journet semble être conscient de cette difficulté. Le modèle de l'habitation de l'Eglise sous la Loi dans un peuple temporel ne résout pas jusqu'au fond le problème: il existe une unité fondamentale d'Israël dont ce modèle ne rend pas pleinement compte et dont Journet est conscient. „Voilà l'ambiguïté et le paradoxe d'Israël sous l'économie de la loi mosaïque” — écrit-il. „Peuple messianique spirituel ou Royaume qui n'est pas de ce monde et aussi peuple messianique temporel ou royaume qui est de ce monde”<sup>50</sup>. On voit que c'est la même réalité concrète qu'il se sent obligé de nommer „le peuple messianique spirituel”, identifié avec le Royaume — et donc avec l'Eglise — et „le peuple messianique temporel” ou encore (ailleurs<sup>51</sup>): „le peuple temporel de Dieu” — ce qui ne peut pas ne pas apparaître comme paradoxe à Journet si soucieux de bien distinguer „les choses de Dieu et les choses de César”.

<sup>46</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 440.

<sup>47</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 440. Journet évoque expressément Is 10,22; 4,4—5.2—3; 11,1—2.10.

<sup>48</sup> *Destinées d'Israël*, p. 31.

<sup>49</sup> Cf. *Destinées d'Israël*, p. 31.

<sup>50</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 443.

<sup>51</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 441.

C'est cependant la réalité qu'on ne peut pas écarter: cette Loi qui engage tout le peuple d'Israël pour son bonheur s'il est fidèle à son Dieu ou pour son châtement s'il se montre rebelle, cette Terre charnelle promise, offerte, ôtée, rendue à ce peuple, qui sera à jamais la seule terre où le Sauveur sera venu visiter les siens<sup>52</sup> et qui rappelle toujours combien Israël est terrestre.

Journet veut rester fidèle au témoignage de la Bible et, en plus, il veut expliquer théologiquement l'état présent du peuple juif. Alors, bien qu'il soit tenté peut-être de scinder cette unité paradoxale<sup>53</sup> pour attacher le nom d'Israël uniquement à l'un des deux pôles de cette réalité complexe (ce qu'on pourrait faire en appliquant rigoureusement la définition qu'il en donne: „Israël est la communauté ethnique et politique...”), il sait bien qu'il ne peut pas le faire. Si le nom d'Israël ne désignait qu'un petit peuple parmi les autres, alors on n'aurait pas le droit de s'en servir pour pénétrer théologiquement son mystère, on ne saurait pas dire que les destinées d'Israël sont „étroitement et éternellement enlacées aux destinées de l'Eglise”<sup>54</sup> et le „miracle juif” se montrerait une énigme inexplicable. Si, au contraire, on identifiait Israël avec „l'Eglise du Christ avant le Christ”, alors, théologiquement parlant, il n'y aurait plus Israël après le Christ et du „miracle juif” il ne resterait plus qu'une pure illusion.

Il y a donc, pour Journet, un paradoxe dans la nature même d'Israël: „le paradoxe d'un peuple temporel messianique”<sup>55</sup>. C'est bien cette formule qu'exprime le mieux l'essentiel de ce qu'Israël est pour Journet.

Israël c'est le peuple messianique. Puisque toute la réflexion de Journet sur les destinées d'Israël part de l'affirmation de Jésus: „le salut vient des Juifs” (Jn 4,22), c'est par rapport au salut du monde qu'il essaie d'expliquer Israël; sa première caractéristique, pour lui, c'est donc sa fonction annonciatrice du Sauveur et de son Royaume, son orientation messianique<sup>56</sup>.

La mission religieuse d'Israël est unique au monde; elle le sépare irrévocablement de tous les autres peuples<sup>57</sup>. Et pourtant, Israël n'est

<sup>52</sup> Cf. *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 485, 442—443.

<sup>53</sup> On pourrait, peut-être, nommer cette tentation, par analogie avec les approches insuffisantes en christologie, „nestorianisme israélogique”. L'approche de Garrigues semble alors menacée plutôt par un „monophysisme israélogique” dès lors qu'il semble tenté de dissoudre le support naturel du peuple d'Israël dans sa divine élection.

<sup>54</sup> *Destinées d'Israël*, p. 12—13.

<sup>55</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 446.

<sup>56</sup> Cf. *Destinées d'Israël*, p. 403—404.

<sup>57</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 454.

qu'un peuple temporel, un tout petit peuple parmi les autres royaumes de ce monde, et ses institutions politiques, culturelles, son cadre ethnique sont de la même nature que ceux de tous les autres peuples, ce qui crée une énorme disproportion entre sa qualité de peuple „théophile et messianique” et sa condition naturelle; entre la promesse du salut universel et éternel qu'il porte et le particularisme national qui en est le support.

C'est là le paradoxe d'Israël, paradoxe que, seul, Dieu peut faire aboutir dans une harmonie plus haute, puisque c'est de lui, des dispositions de sa providence particulière, surnaturelle que vient l'union si étroite du spirituel et du temporel en Israël. Il faut dire que Journet est particulièrement sensible à cette dimension paradoxale et qu'il en parle parfois d'une manière très forte. Il a même des formulations auxquelles il nous serait difficile d'adhérer quand, par exemple, il affirme qu'il y a „dans l'élection d'un peuple particulier, quelque chose de contraire à la nature du spirituel”<sup>58</sup>. Voudrait-il dire aussi qu'il y a „quelque chose de contraire à la nature du spirituel” dans la naissance du Verbe qui se fait homme d'une femme particulière? Assurément non. La formule employée ne lui sert, dans le contexte, qu'à souligner le nécessité d'une économie plus parfaite que celle de la loi mosaïque. Mais les termes en semblent trop forts.

Est-ce que Journet cherche à pénétrer, à serrer de plus près la nature de l'union paradoxale du temporel et du spirituel en Israël? Nous n'avons pas trouvé, à ce propos, d'analyses qui aillent plus loin que la constatation du fait, mais il y a, dans les *Destinées d'Israël*, une image allégorique qui permet de saisir ses intuitions de fond. C'est une interprétation de la lutte de Jacob avec l'Ange (Gn 32,23—33), d'après l'exégèse qu'en a donnée L. Chardon<sup>59</sup>. On y compare l'unité d'Israël à un conflit passionné, à l'assemblage des corps de deux athlètes au moment où le soutien de l'autre est nécessaire à chacun d'eux pour maintenir son propre équilibre, mais où chacun des deux tend à prévaloir finalement sur l'autre<sup>60</sup>:

„Le coup que son adversaire lui donne à la cuisse, lui causant une nouvelle douleur, — a écrit Chardon — lui est favorable, parce que,

<sup>58</sup> *L'Eglise du Verbe incarné*, III, p. 454.

<sup>59</sup> L. Chardon, *La Croix de Jésus*, 2<sup>e</sup> Paris 1937, p. 527 (première édition: Paris 1697).

<sup>60</sup> Cependant Chardon écrit: „Cette guerre commence à lui [à Jacob] plaire, pour cela seul que les combattants n'ont point pour fin la séparation l'un de l'autre, mais l'union. C'est pour cela qu'ils s'embrassent, qu'ils s'étreignent et se serrent, et que le plus vaillant est celui dont les accolades sont plus pressées; ce qui fait

perdant la force en la jambe, pour se soutenir, il est contraint de redoubler les efforts de ses étreintes, pour se mieux affermir. Il est vrai pourtant qu'il ne tiendrait pas longtemps, s'il n'était soutenu par celui qui lui communique, en le serrant, sa toute-puissance, pour vaincre le Tout-Puissant" <sup>61</sup>.

„Une sorte de communication des idiomes, d'échange des propriétés, se produit — Journet se réfère, dans son commentaire, surtout à la situation d'Israël après son retour de l'exil à Babylone — à la faveur de laquelle la religion paraît nationalisée, tandis que la nation paraît universalisée et destinée à s'étendre au monde entier" <sup>62</sup>.

„L'élection d'Israël comme peuple messianique, déifère, théophore, voilà dès le premier instant la blessure à la hanche de ce petit peuple, la cause de sa grandeur en Dieu et de son infirmité devant les hommes, et de ce qu'une telle alternative comporte de privilèges et d'opprobres, disons aussi de périls. Et cette blessure est longtemps demeurée vive et saine. Mais elle s'est corrompue et envenimée au moment où Israël, méconnaissant son vrai Messie, a refusé de s'effacer, lui, petit *peuple* messianique et boitant d'une jambe, devant la grande *Eglise* messianique, qui ne sait plus marcher, n'ayant pour s'appuyer que ses ailes; lui, petite *nation* théophore, devant le vaste *royaume* supranational et supraculturel" <sup>63</sup>.

Dans l'interprétation de Journet, l'Ange représenterait donc l'Eglise du Christ à venir <sup>64</sup>, Jacob — le peuple élu en tant que petite nation. Leur union apparaît, dans cette image, plutôt accidentelle, bien qu'elle soit nécessaire si Israël doit tenir debout, étant donné qu'il est blessé à la cuisse dès son élection. L'union, pour le moment, est exigée par des raisons que l'image de Chardon illustre assez bien. Pourtant si, chez Chardon, c'est Jacob celui qui est demandeur, chez Journet, c'est aussi l'Eglise qui, n'ayant pas encore ses „substructures propres", demande le

---

qu'il s'attacha réciproquement à son adversaire, avec tant de persévérance qu'il ne l'abandonne pour aucun effort qu'il puisse faire sur lui" — *La Croix de Jésus*, p. 527. La méditation de Chardon porte sur la vie intérieure du croyant: „Ainsi Jacob expérimente en cette rencontre que Dieu n'est jamais moins ennemi que quand il feint de l'être [...] Apprenons donc, en la conduite de Jacob, que les croix ne sont point déprenantes..." — *ibidem*, p. 528. Journet, qui vise à la comparaison avec le peuple d'Israël, ne cite pas ces paroles de Chardon. Il n'aime guère l'union du spirituel et du temporel en Israël; il ne croit pas non plus que „les combattants n'aient point pour fin la séparation"; il veut, par contre, montrer qu'une telle séparation est nécessaire.

<sup>61</sup> Nous citons ce texte d'après Journet, *Destinées d'Israël*, p. 234.

<sup>62</sup> *Destinées d'Israël*, p. 234.

<sup>63</sup> *Destinées d'Israël*, p. 235—236.

<sup>64</sup> „La religion" — dit-il, avec moins de précision, dans les *Destinées d'Israël*.



support d'une nation. La séparation n'est impossible pour aucun des deux, mais l'effet en est différent pour chacun des „athlètes". Tandis que l'Eglise, après être munies des „ailes", peut se passer sans problème de son „adversaire", Israël reste à jamais boitant, bien plus: sa blessure, lors de la séparation d'avec l'Ange, s'envenime. La seule solution „positive" serait pour lui, dit Journet, de „s'effacer", dès que l'Ange n'a plus besoin de ses étreintes.

Est-ce possible que Dieu ait voulu cela du peuple qu'il s'est choisi lui-même? Est-ce que ce peuple dont l'Eglise en acte achevé (Corps et Tête) est sortie ne représente vraiment pour Dieu plus que des membranes foetales? N'a-t-il rien de la dignité d'une mère qui mérite d'être particulièrement soignée? Est-ce vraiment la pensée de Journet qui proteste contre la méprise antisémite? N'a-t-il pas parlé, dans le même texte, d'une „communication des idiomes" — expression tirée du langage christologique et qui pourrait plutôt suggérer une union analogue à celle des deux natures en Christ, union indissoluble à jamais? Et s'il se représente l'Eglise comme n'ayant plus de jambes pour marcher, pense-t-il qu'elle soit tout à fait complète sans Israël?

Dans le cadre de la dialectique des miséricordes de Dieu qui cherche à faire accepter sa grâce malgré tous les échecs provoqués par la mauvaise volonté des hommes, Journet inscrit la vocation d'un petit peuple particulier auquel est assigné le rôle de protéger, par un temps de maturation, le noyau de l'Eglise du Christ attendu. Israël apparaît, dans sa fresque des destinées du Royaume de Dieu sur la terre, comme un être collectif très particulier, puisque marqué, dès sa constitution, par un lien douloureux (on pourrait même dire: tragique), avec le mystère de la Rédemption du monde. Homogène par sa nature propre aux „royaumes de ce monde", il est blessé dans cette nature par sa vocation surnaturelle unique, de façon qu'il ne peut plus tenir debout sur la scène de l'histoire comme un peuple quelconque parmi les autres sans s'appuyer sur la foi en son Dieu (le vrai Dieu créateur du monde) et sur l'espérance messianique du salut d'en haut (la vraie espérance de l'humanité entière), mais aussi sans engager dans ses affaires, même les plus terrestres, l'Eglise du Christ à venir, le peuple de Dieu auquel il prête sa visibilité. Sa souffrance est une douleur qui annonce la passion rédemptrice du Sauveur qu'Israël est destiné à donner au monde, mais une souffrance qui, après l'avènement du Sauveur, semble dégénérer. Elu et formé pour une économie de Salut passagère, destinée à être supplantée par une autre, Israël apparaît, d'après Journet, tellement liée à cette première économie, tellement imprégné de sa grandeur et de sa faiblesse, de ses tensions internes, qu'il ne peut pas s'en dissocier comme peuple, qu'après sa

cessation il ne peut exister que comme „boitant” et que sa destinée la plus normale était de „s’effacer” comme tel devant l’économie nouvelle.

Les idées d’Israël, de son élection et de sa vocation telles que Journet nous les présente font sans doute ressortir un lien étroit entre ce peuple et le plan divin de salut; mais la question que nous avons posée au début de ce chapitre à propos du „modèle traditionnel” d’approcher le mystère d’Israël persiste: est-ce que l’idée d’Israël conçue en dépendance de l’idée du régime divin de la loi mosaïque, de l’idée d’*Ecclesia sub Lege*, suffit pour donner une raison théologique de l’existence, de la persistance d’Israël au long des siècles après la venue du Christ? „Le petit peuple messianique boitant d’une jambe”, qu’est-ce qu’il représente devant „la grande Eglise messianique qui n’a que ses ailes pour s’appuyer”? La séparation de l’Ange et de Jacob blessé étant „ontologiquement” possible, quel effet a-t-elle, au concret, pour l’Eglise et pour Israël?

\*

\*            \*

Israël et l’Eglise — les deux communautés font l’objet de la recherche de Journet en tant que révélatrices du mystère de Dieu, de son engagement en faveur de l’homme au cours de son histoire, en tant que manifestation du mystère de la rédemption. Pour Journet — résumons ce qui nous est apparu au cours des analyses — c’est l’Eglise qui est la réalité première: Royaume du Christ crucifié et ressuscité essentiellement le même ici-bas et dans l’au-delà, elle s’enracine au plus profond des âmes qui répondent par la foi aux appels, secrets ou manifestes, de la grâce christique. Dès le lendemain de la première chute, attirée par le Christ, elle se rassemble peu à peu, d’abord presque entièrement dissimulée dans les structures temporelles des peuples gentils. Israël apparaît dans ce cadre comme un être dérivé, comme un corps d’emprunt utilisé par la providence afin de rendre son Royaume plus visible. Ayant essentiellement la nature de toutes les autres entités ethniques, Israël est constitué par l’Alliance formé visible de l’Eglise pour une étape de sa formation. Dieu se décide d’intensifier sur lui les effusions de sa grâce pour créer, dans son sein, le lieu de naissance de son Fils, de son Verbe fait chair, qui vient pour inaugurer, dans sa passion et dans sa résurrection, par l’effusion visible de l’Esprit saint, la forme définitive, ici-bas, du Royaume, Royaume désormais supra-national et supra-culturel.

L’Eglise, dès l’origine, appartient à l’ordre surnaturel; dès l’origine, elle est l’objet principal des assauts du monde des ténèbres qui, regroupant tous ceux qui s’opposent à l’invitation de la grâce, cherche à prend corps en opposition avec elle.

Israël, en tant que petit peuple, appartient à un ordre différent: à l'ordre temporel de la culture, de la cité terrestre de l'homme; mais il est assumé par Dieu pour servir tout entier à la réalisation de ses projets concernant le Royaume, la Cité de Dieu.

L'étude du mystère d'Israël entrepris par Journet permet de voir plus clairement le mystère de l'Eglise. Elle permet de voir plus clairement qu'il y a vraiment mystère. Elle permet de le voir tant par ses élucidations que par ses difficultés.

Notre impression est même que sur ce point précis, Journet nous instruit plus par la difficulté qu'il trouve à donner un sens, sinon univoque, au moins harmonieusement analogique, à la notion de „peuple de Dieu”, par le paradoxe que devient pour lui le concept de „peuple théophore temporel”. Par les difficultés qu'il rencontre, il semble nous indiquer combien, une fois parti du concept de l'Eglise modelé quelque peu unilatéralement sur la méditation de son état final de Royaume accompli, il est difficile de réintroduire dans un tel cadre la genèse concrète du peuple de Dieu par la voie d'alliance de Dieu avec le humain; tant est complexe, même après la venue du Christ, cette genèse où la règle généralisée de distinguer les choses de César et celles de Dieu ne suffit pas à elle seule à tout expliquer.

## CO TO JEST IZRAEL?

Studium ujęcia według Charles'a Journeta

### Streszczenie

Artykuł (stanowiący wersję francuską zasadniczych fragmentów rozdziału 6. rozprawy: Ł. Kamykowski, *Izrael i Kościół według Charlesa Journeta*, Kraków 1993) podejmuje problematykę teologicznej definicji Izraela wychodzącej z danych Objawienia, w szczególności z faktu powołania i wybrania Izraela przez Boga. Na przykładzie myśli jednego z wybitnych eklezjologów przygotowujących teologię Vaticanum II, który już w okresie II wojny światowej podjął się systematycznego opracowania teologii losów Izraela od jego powołania aż do eschatologicznego spełnienia, został przedstawiony problem adekwatnego określenia stosunku między konkretną, historyczną rzeczywistością ludu Izraela a bosko-ludzka, historiozbawczą rzeczywistością Kościoła, czy królestwa Bożego. Krytyczna prezentacja stanowiska Journeta rozwijającego twórczo scholastyczną koncepcję Izraela, jako niegdyś załączkowej (czy przygotowawczej) formy Kościoła Chrystusowego (*Ecclesia sub Lege*), prowadzi do wniosku, że nie wystarcza ona do pełnej odpowiedzi na pytanie o teologiczny status Izraela po Chrystusie, gdyż nie da się konsekwentnie przeprowadzić oddzielenia w nim elementu czysto naturalnego („naród”) jako nośnika rzeczywistości eklezjal-

nej od samej tej rzeczywistości. W świetle Objawienia specjalny Boży zamysł, mający swe dopełnienie eschatologiczne, dotyczy konkretnego ludu Izraela, którego powołanie ma dwoisty charakter: doczesny i nadprzyrodzony. Stąd także współczesne próby takiej eksplikacji misterium Izraela, które — przeciwnie — dla zachowania wewnętrznej jednorodności Izraela zdają się zaprzeczać lub minimalizować element naturalnej więzi społecznej w Izraelu, a akcentują wyłącznie nadprzyrodzoną łaskę powołania (dla przykładu przytoczona jest koncepcja M. Garriguesa), wydają się nie w pełni adekwatne. Artykuł nie prezentuje własnej próby rozwiązania; ukazuje problem teologiczny, sugerując pewną analogię do trudności występującej w historii chrystologii przy określaniu jedności i dwoistości wcielonego Syna Bożego.